

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du
vendredi 8 novembre 2019



Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon
Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon

Excusé(e)s : M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne, **donne pouvoir** à M. Loïc Chabrier
M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

Absents : Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

Délibération n°1928 : Création de poste APEA 30% musicien intervenant en milieu scolaire

Rapporteurs : Mme Charlotte LAVIE, responsable vie scolaire et M. Martial PARDO, directeur de l'ENMDAD.

Délibération n°1928 – Création de poste d'APEA Intervenant en Milieu Scolaire n°384 à temps non complet (30%)

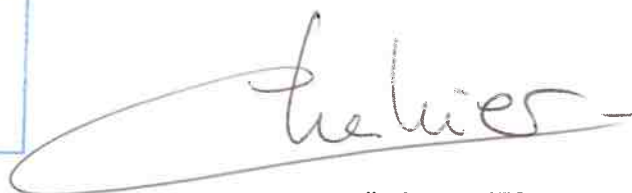
Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux besoins du Projet d'Établissement et après avis du Comité Technique Paritaire du 17 octobre 2019, il est proposé la création du poste n°384 d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe – Intervenant en Milieu Scolaire, à temps non complet (30% soit 6 heures de face à face pédagogique) avec effet au 1^{er} décembre 2019.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver la création du poste d'APEA Intervenant en milieu scolaire.

Annexe : Fiche de poste.

Après vote, les membres de syndicat mixte de gestion adoptent la présente création de poste.



Loïc CHABRIER

Président du Syndicat Mixte de Gestion

**Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne**

FICHE DE POSTE

ville de **ville** urbane

PROJET FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA (CATEGORIE B) – INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (TEMPS NON COMPLET 30% N°

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 08/03/2018

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

Sensibilisation musicale et artistique de jeunes publics hors les murs et à l'ENM

ACTIVITÉS

- Conduite d'actions de sensibilisation, de découverte et d'initiation auprès de jeunes publics des écoles, des quartiers, etc. en lien avec les acteurs de terrain : projets scolaires, orchestres à l'école, etc.
- Conduite d'ateliers d'éveil musical et artistique, de découverte et d'initiation à l'ENM et hors les murs
- Accompagnement des élèves dans leurs choix de parcours artistique (orientation, conseils, liens avec les enseignants de l'ENM, les parents, etc.)
- Enseignement des éléments d'une expression artistique, de techniques et d'un répertoire aux jeunes publics
- Transmission aux enseignants des écoles d'éléments d'une pratique artistique et de répertoires appropriés aux projets menés en partenariat
- Médiation entre le milieu scolaire et les interlocuteurs de l'Éducation Nationale, les publics, les parents d'une part et l'ENM d'autre part.
- Mise en œuvre de pratiques collectives, de projets interclasses et de transversalités
- Formation à l'oralité, au codage, à l'invention, au mouvement (lien avec danse et théâtre)
- Préparation et suivi des réalisations publiques des élèves
- Participation à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école

ANNEXE DELIB 1928 Nouvelle fiche de poste MIMS APEA 30%

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

COMPÉTENCES

- **Connaissances**

- Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques approfondies
- Connaissance des stades de développement de l'enfant et de l'adolescent
- Connaissance de la dimension sociale et culturelle des populations rencontrées

- Connaissance du tissu partenarial (culturel et social, associatif et institutionnel)
Connaissance du milieu artistique et des réseaux
- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- Connaissance de la méthodologie de la conduite de projet
- Notions en communication

- **Savoir-faire**

- Posséder une ou plusieurs techniques instrumentales ou vocales en maintenant une pratique personnelle
- Concevoir des situations d'enseignement adaptées aux publics, contextes et aux projets
Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
- Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- Aptitude à œuvrer en direction de publics divers, notamment défavorisés
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audios, etc.).
- Susciter l'initiative, l'autonomie de l'élève et la réflexion.
- Former les élèves aux techniques et langages d'invention, développer leur créativité
- Préparer les élèves aux prestations publiques et aux techniques de scène.

- **Savoir être et attitudes requises**

- Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination
- Adaptation aux changements et aux diverses situations
- Être dans une dynamique d'ouverture, de recherche de nouveaux dispositifs et de curiosité culturelle.
- Force de proposition, d'innovation et de création
- Gérer des situations relationnelles complexes et/ou conflictuelles.

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique et fonctionnel au directeur

LIENS FONCTIONNELS

- L'intervenant en milieu scolaire est rattaché fonctionnellement au directeur. Il est en lien fonctionnel avec l'équipe de direction, l'ensemble des personnels de l'école (enseignants, régisseurs, administratifs), les partenaires culturels et sociaux, l'Éducation Nationale et les enseignants et directeurs des écoles, les animateurs et directeurs des structures de quartiers (centres sociaux, etc.), les services de la Ville.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 6h00 de face à face pédagogique soit un temps non complet de 30%, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Éducation Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du *Indiquer la date du* *11* du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base